



Regroupement familial sur place (mariée avec enfant)

Par **mina**, le **29/07/2010** à **13:11**

Bonjour,
Entrée en France en 2003 étant étudiante et après avoir eu mon diplôme, ma carte de séjour avait expiré, avec un refus de renouvellement en 2007, je me suis mariée en 2008. je suis marocaine et mon mari est libanais (carte de résident de 10 ans) et nous avons eu un enfant en 2009.
mon mari étant libanais et chrétien c'est un peu difficile pour moi de revenir au Maroc pour faire un regroupement familial surtout avec un enfant dans les bras...
je voulais savoir s'ils vous plait, s'il y a moyen d'avoir une régularisation sur place, surtout que j'ai déposé le dossier depuis 6 mois et toujours pas de réponse.
sachant qu'il remplit toutes les conditions, je voulais savoir aussi si l'acquisition d'un bien immobilier en commun (en France) pourrait faciliter les choses....
merci d'avance